

Rouen, le 29 juin 2009

COMPTE RENDU

Jeudi 25 juin 2009

10 h – 12 h

IDS – route de Duclair – BP 118 - 76380 CANTELEU (Rouen)

Sujet de la réunion :

Présentation du projet de pôle ressource “recherche-formation” de l'intervention sociale de Haute-Normandie

Personnes présentes : Laurent Logiou (IDS), Manuel Boucher (LERS-IDS), Mohamed Belqasmi (LERS-IDS), Eric Marlière (LERS-IDS), Claire Lebail-Bonnard (LERS-IDS), Corinne Duflos (IDS), Dany Gaillon (CNAM Haute-Normandie), Marie-Christine Vanhems (CG de l'Eure), Madame Boesch (CG de Seine-Maritime), Christine Menou (CG de Seine-Maritime), Florence Even (Conseil Régional), Katia Lecoecuche (CRES), Françoise Le Marchand (DRASS), Laure Bourgeois (DDPJJ), Isabelle Maillochon (IUT du Havre), Hervé Villet (ORS), Benjamin Le Bras (Peuple et culture), Madame Fernandez (DAVA, Rectorat de Rouen), Elise Lemercier (Université de Rouen), Emile Groult (URIOPSS), Monsieur Cesselin (La Houssaye), Monsieur Charbonnieras (DRDJS), René Boucher (CPNE), Monsieur Lory (Conseil Régional), Madame Lassalle (CEMEA), Monsieur Chougui (CAF de Rouen), Monsieur Denoncin (UNIFED SOP)

Personnes excusées : Monsieur Cadel (MSA), David Bouaziz (IFEN), Guillaume Folléa (CREFOR), Gérard Varin (UNIFAF), Emmanuelle Jeandet-Mengual (CR de Haute-Normandie), Monsieur Destan (CG de l'Eure), Pascal Carlier (IME Dominique Lefort), Madame Campion (Rectorat de Rouen), Agnès Brument (ARH), Madame Becquet (DRTEFP), Monsieur Hamet (SGAR)

Personnes absentes : Alain Vom Hofe (IRSHS-Rouen), Johann Wallon (FRANCAS), Claudine Tonon (IUT d'Evreux), Monsieur Belugou (OPCA), Monsieur Galap (Université du Havre), Monsieur Bellin (IDEFI), Monsieur Cornu (CNFPT), Monsieur Prevelle (URCAM), Monsieur Nicollet (URCAM) Madame Bobenriether (DRAF), Monsieur Lacaille (CNAM), Monsieur Tanguy, Madame Beaufume, Monsieur Emeraldé.

Une première partie de la réunion est consacrée à la présentation du projet de création d'un pôle ressource "recherche-formation" de l'intervention sociale en Haute-Normandie, par Laurent Logiou (IDS), Françoise Le Marchand (DRASS), Manuel Boucher (LERS-IDS) et Eric Marlière (LERS-IDS).

A la suite de la présentation détaillée du projet¹, une discussion a lieu avec les acteurs présents :

Laure Bourgeois, représentante de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), explique que les services des études-recherches de la PJJ sont potentiellement en phase avec la dynamique présentée et sont susceptibles d'être intéressés pour se mettre en réseau avec le pôle ressource. De même, Katia Lecoecuche, représentante du Comité Régional d'Education à la Santé (CRES), explique que son institution est intéressée par la perspective de mise en réseau du

¹Voir le détail de la présentation du projet en annexe.

pôle ressource, mais demande si le projet prévoit de s'ouvrir à des "externes". Dès lors, Manuel Boucher, directeur du Laboratoire d'Etude et de Recherche Sociales (LERS-IDS) rappelle que le pôle est un projet ouvert, au sein duquel chacun est appelé à enrichir la dynamique collective. Ainsi, c'est aux acteurs participants au pôle de définir les thématiques qu'ils souhaitent développer afin de travailler à partir d'un programme partagé. Il s'agit donc avant tout de créer un espace partenarial pour réfléchir ensemble sur des problèmes définis en commun. On peut donc parfaitement envisager que des questions liées à la santé puissent être traitées, à condition que les acteurs du pôle estiment qu'il s'agit de sujets importants, au même titre que d'autres thématiques.

Laurent Logiou, directeur général de l'Institut du Développement Social (IDS) précise alors qu'il ne faut pas faire de confusion dans les principaux objectifs du pôle ressource : l'IDS ayant déjà son propre laboratoire de recherche, il ne faut surtout pas penser qu'il s'agirait d'en développer un nouveau, ce qui peut par ailleurs être le cas dans des régions qui n'en ont pas encore dans le champ social. Le principal objectif du pôle ressource est donc bien d'essayer de mettre en synergie des acteurs qui, habituellement, travaillent séparément. Dans la philosophie de l'appel à projet du ministère des affaires sociales, le projet de pôle ressource correspond d'abord à une stratégie d'ouverture et de complémentarité.

Monsieur Charbonnieras, représentant le ministère de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJS), demande des précisions sur la durée prévue du projet et son financement. Le directeur du LERS précise que le lancement du projet est financé par l'Etat durant les deux premières années et qu'il sera donc nécessaire de trouver des financements pour prendre le relais. René Boucher, représentant la branche professionnelle des établissements sociaux et médico-sociaux privés à but non-lucratif (CPNE), explique alors que la question financière est importante. En effet, en moyenne, les centres de formation aux professions sociales sont généralement financés à 60% par les régions et à 40% par la branche professionnelle. A moins qu'il y ait une volonté des collectivités territoriales de reprendre le financement du projet, il faudra nécessairement envisager des financements croisés. L'initiative du pôle ressource intéresse donc la branche professionnelle dans la mesure où le décloisonnement prévu peut permettre de redonner une vision plus large, plus claire et plus ouverte des enjeux de l'intervention sociale. Françoise Le Marchand, représentant le ministère des affaires sociales (DRASS), précise que dans un contexte général de mutations, d'économies financières et d'appel à la mutualisation des ressources, il faut se donner un temps d'observation pour la mise en oeuvre du projet de pôle ressource : sans être trop ambitieux, le premier travail du pôle doit être de faire se rencontrer et dialoguer les acteurs qui s'inscriront dans la dynamique.

Le représentant de la DRDJS demande alors s'il existe une articulation du projet de pôle ressource avec le schéma régional des formations sociales. Le directeur du LERS explique qu'il y a potentiellement un lien entre les deux : le souci d'améliorer la qualification du travail social par le fait de mettre en relation les différents acteurs qui ne travaillent pas ensemble et de développer une démarche réflexive qui soit collective (valoriser les recherches, synthétiser les connaissances produites, les intégrer dans les formations,...). Pour la représentante de la DRASS, les récentes réformes des formations sociales ont fondamentalement changé la donne, il est donc important de réfléchir collectivement à ces transformations. Pour Florence Even, représentante du Conseil Régional de Haute-Normandie, le pôle ressource pourrait potentiellement contribuer à structurer une fonction d'observation au niveau des relations "emploi-formation" dans le champ social mais cette préoccupation ne semble pas être au centre des réseaux thématiques tels qu'ils sont présentés dans le projet. Pour le représentant de la branche professionnelle des établissements sociaux et médico-sociaux privés à but non-lucratif, ce n'est pas au niveau du pôle ressource qu'il faut rechercher des informations permettant d'informer le schéma régional des formations sociales, c'est plutôt du côté de la branche qu'il faut aller voir : la branche a, en effet, mis en place un observatoire national des métiers et des qualifications qui pourrait alimenter la réflexion régionale. Le directeur du LERS explique également que le pôle ressource a d'abord pour vocation d'améliorer la

qualification des travailleurs sociaux. Il est nécessaire de distinguer clairement les besoins régionaux et la démarche de formation. Certes, on pourrait confier à des acteurs qui participent au pôle ressource une réflexion sur les relations emploi-formation, mais ce n'est pas la vocation première du pôle. Pour le représentant de la CPNE, on a trop souvent tendance à dissocier l'analyse quantitative et l'analyse qualitative lorsqu'il s'agit d'observer ce qui se passe dans la relation emploi-formation au sein du champ social. Par exemple, au niveau de la branche, on se pose des questions sur l'adaptation des compétences avec l'évolution des métiers (ex : Comment faire pour travailler sur l'adaptation des compétences à des métiers en évolutions ? Comment les assistantes sociales travaillent ? Comment les missions évoluent-elles ?, etc.) Pour répondre à ces questions, il faut par exemple avoir des données démographiques, etc., des informations quantitatives. Or, les laboratoires de recherche s'intéressent beaucoup plus souvent à des questions qualitatives. Il est donc nécessaire de mêler nos réflexions, et envisager à certains moments de travailler ensemble. Par exemple, il semble qu'un des premiers travaux à faire dans les réseaux thématiques du pôle ressource sera de clarifier les concepts utilisés (formation, qualification, compétence ?).

Il s'ensuit une discussion sur la floraison de réformes et autres transformations des diplômes dans le champ social et de l'instabilité relative qu'elles entraînent (changements de référentiels, etc.). Pour certains des acteurs présents, la question de fond est plutôt de savoir ce que l'on attend des travailleurs sociaux aujourd'hui : quelles sont les attentes (la "commande sociale") à l'égard des nouveaux intervenants sociaux ? quels types de relations les titulaires des diplômes "réformés" entretiennent-ils avec leur travail ?, etc.

Élise Lemercier, représentante de l'Université de Rouen, souligne l'intérêt de son institution de s'inscrire dans des espaces de coopération avec des acteurs de la formation aux professions sociales (ex: au niveau des formations d'ingénieurs sociaux), mais demande des précisions sur la place réservée à l'université dans le cadre de la mise en œuvre du pôle ressource. En réponse, le directeur du LERS explique que dans le diaporama décrivant le projet de pôle ressource, lorsque l'on nomme les laboratoires de recherche universitaires, il s'agit plutôt de la dynamique de diffusion de connaissances du pôle ressource, en revanche, lorsque l'université est nommée de manière générique, cela correspond davantage à la dynamique « formation » du projet. Cependant, il est nécessaire d'apporter une clarification : la place de la recherche académique n'est pas l'enjeu du pôle. Sans nier que les universités et les centres de formation sont de fait inscrits dans un espace concurrentiel, l'enjeu du pôle consiste à dépasser cette concurrence. Mais, il sera nécessaire de clarifier ces aspects au sein du pôle. Dans tous les cas, le pôle peut permettre de valoriser les travaux des uns et des autres, mais il ne faut pas nier que les enjeux sont complexes.

Monsieur Villet, représentant de l'observatoire régional de la santé (ORS), trouve qu'il serait particulièrement intéressant de penser l'articulation entre les données fournies par les observatoires et les travaux réalisés par les chercheurs au sein du pôle ressource. Cependant, il serait nécessaire d'effectuer un premier travail d'identification des structures productrices de données dans le domaine du social et médico-social. S'il est réalisé en commun, cet état des lieux pourrait permettre d'éclairer l'ensemble des secteurs et du champ. Le directeur du LERS confirme que ce travail d'état des lieux est nécessaire.

Le représentant de la CPNE considère que pour éviter les malentendus, il est nécessaire de préciser que le projet de pôle ressource a d'abord pour vocation de mettre en commun des connaissances produites par des laboratoires et des observatoires pour produire et partager de la connaissance. Ce n'est donc pas de la production de recherche au sens classique du terme. Dès lors, il faudra veiller à ce que les laboratoires de recherche participants au pôle ressource, notamment ceux qui sont intégrés aux milieux professionnels, continuent à faire leur travail en toute indépendance sans être instrumentalisés. Dans cette perspective, il ne faut pas que le développement du pôle ressource conduise à remettre en cause la nécessité de produire de la recherche de manière autonome. D'ailleurs, même si l'IDS possède un laboratoire dont les travaux sont reconnus nationalement et même internationalement, le

développement de la recherche intégrée au milieu professionnel du champ social est loin d'être gagné, même si l'on peut constater une dynamique renouvelée dans les centres de formation. Monsieur Chougui, représentant de la CAF de Rouen, explique qu'en tant que producteur de données et d'études, le pôle ressource présente une occasion d'échange importante avec des chercheurs en mesure de faire partager leurs analyses notamment dans le besoin d'interpréter certaines données.

A la suite de riches échanges, une fiche d'information est distribuée à chacun des participants afin qu'ils précisent leurs attentes et leurs dispositions à l'égard du pôle ressource (à remettre au LERS-IDS pour le 1er septembre 2009). Une prochaine réunion du comité de pilotage et d'orientation est fixée le 18 septembre 2009 à l'IDS : il s'agira notamment de lancer officiellement les groupes de travail thématiques.